

obligée de la porter au retour vers la maison. C'est en raison de ces douleurs qu'on me conduit la malade.

L'inspection ne montre pas de grosses modifications. Debout, la fesse droite paraît un peu atrophiée, le pli fessier légèrement atténué. La colonne lombaire en scoliose droite légère. La marche n'a rien de très caractéristique. Le simple appui droit est un peu moins long que le gauche. Il y a plutôt qu'une claudication véritable une certaine gêne, d'un mécanisme difficile à saisir, comme on en rencontre dans la coxalgie au début. Cette défectuosité de la démarche aurait certainement attiré l'attention d'un spécialiste, mais elle est si minime qu'on conçoit très bien qu'elle ait passé inaperçue aux regards d'une famille. L'enfant boite certainement beaucoup moins que sa sœur, dont la luxation est anatomiquement très exactement réduite. L'examen de l'enfant couchée ne décèle aucune limitation des mouvements. Par la suite, suggestionnée peut-être par la radiographie, il nous a paru que l'abduction était moindre à droite.

Le membre droit, par contre, mesuré de l'épine iliaque à la pointe de la malléole, est manifestement plus court, 50,4 contre 50,2. La différence réelle mesurée du trochanter à la pointe de la même malléole est d'ailleurs moindre de deux cent. $\frac{1}{2}$; on retrouve le même chiffre en comparant la longueur des deux fémurs. Il y a donc, ou bien une perte de longueur sur le col ou une ascension du fémur par rapport au bassin. C'est à cette hypothèse qu'on s'arrête en constatant que le trochanter à la palpation est un peu plus saillant à droite, et que la tête dans l'aine paraît aussi un peu plus élevée de ce côté. Le diagnostic de coxalgie, en l'absence de tout autre antécédent familial ou personnel, de toute douleur à la mobilisation, à la pression directe, de toute réaction ganglionnaire, de tout anamnestique, ne peut venir à l'esprit, et d'ailleurs la radiographie confirme quelques jours après le diagnostic de luxation.

Ainsi donc, voici deux observations qui revêtent à peu près la même allure, où des enfants ont pu marcher, l'une jusqu'à 9 ans $\frac{1}{2}$